RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

IGÉSR
INSPECTION GÉNÉRALE
DE L'ÉDUCATION, DU SPORT
ET DE LA RECHERCHE

Rapport à monsieur le ministre de l'Éducation nationale

Synthèse nationale des notes académiques des correspondants territoriaux de l'inspection générale (CTIG) relatives aux lycées bloqués et durablement perturbés

N° 26-27 218A - novembre 2026

Inspection générale de l'éducation,
du sport et de la recherche

Synthèse nationale des notes académiques des correspondants territoriaux de l'inspection générale (CTIG) relatives aux lycées bloqués et durablement perturbés

Novembre 2026

Erick ROSER
Stéphane AYMARD
Marie-Caroline BEER
Catherine BIAGGI
Françoise JANIER-DUBRY
Jean-Marc MOULLET

Inspecteurs généraux de l'éducation,
du sport et de la recherche

SOMMAIRE

Introduction **5**

1. Un mouvement urbain qui change de nature au retour des vacances de la Toussaint **5**

2. Des facteurs endogènes et exogènes qui se combinent et favorisent les dynamiques de contestation ou de violences à l'œuvre **6**

2.1. Des configurations d'établissement qui ont pu donner prise aux revendications, favoriser l'éclosion du mouvement et faciliter les blocages 6

2.1.1. Le bâti scolaire et les conditions d'apprentissage *6*

2.1.2. Des architectures d'établissement qui se prêtent aux intrusions et aux situations de blocages durables *7*

2.1.3. La présence d'élèves politisés, souvent de bon niveau scolaire et issus de catégories socio-professionnelles favorisées *7*

2.1.4. La présence de personnels en empathie ou en soutien du mouvement, dont la loyauté envers l'institution peut dans certains cas être interrogée *7*

2.1.5. Des parents d'élèves, souvent divisés, mais dont une partie soutient ou accompagne le mouvement lycéen *7*

2.2. Un mouvement lycéen qui trouve dans son environnement proche des éléments favorables à son amplification et à son installation dans la durée 8

2.2.1. Un environnement géographique et sociologique favorable *8*

2.2.2. Le rôle clé d'acteurs politiques *9*

2.3. Des dynamiques de blocage amplifiées par les réseaux sociaux 9

2.4. Deux grands types de lycées se dégagent dans un mouvement qui touche des établissements aux caractéristiques sociales et scolaires très hétérogènes 10

3. Des effets profonds sur les personnels de direction et leurs équipes **10**

3.1. Des situations de violence qui engendrent de la peur et une perte de sens 10

3.2. Un épuisement généralisé des personnels de direction dont la prise en compte est indispensable dans la durée 10

3.3. Si l'adversité peut générer de la cohésion, des fractures sont apparues ou se sont renforcées au sein des équipes éducatives 11

3.4. Un accompagnement crucial des personnels 11

4. Des besoins convergents qui appellent des réponses différenciées dans le temps **12**

4.1. Dans l'immédiat, les chefs d'établissement demandent à être protégés, guidés et relayés ... 12

4.2. À la reprise, les besoins portent sur le rattrapage, le dialogue et des réponses datées 13

4.3. Après la crise, reconnaître, capitaliser et prévenir une reprise du mouvement redoutée au printemps 13

5. Quelques propositions et recommandations de la mission **14**

Introduction

Le cabinet du ministre de l'Éducation nationale a demandé à l'IGÉSR d'identifier et de recenser les raisons expliquant que certains lycées aient été bloqués et durablement perturbés depuis le début de la crise.

Sur la base de listes d'établissements proposées par les rectrices et les recteurs[1], les correspondants territoriaux de l'inspection générale (CTIG), appuyés par des collègues mobilisés en renfort[2], ont pris langue avec les proviseurs, essentiellement sous la forme d'entretiens téléphoniques ou de visioconférences, et ont recueilli leur analyse de la situation (description de la succession des événements affectant le fonctionnement du lycée, contexte et facteurs explicatifs, incidences du mouvement sur l'équipe de direction et les personnels) ainsi que leurs besoins essentiels à court et moyen terme.

Cette mission flash conduite au cours de la semaine du 9 novembre 2026 a donné lieu à 19 notes académiques que le présent rapport synthétise.

La mission appelle l'attention du ministre et de son cabinet sur le fait qu'au regard de la méthodologie retenue, il ne s'agit pas d'une évaluation par l'inspection générale de la situation des lycées durablement bloqués mais du reflet de l'analyse du mouvement portée par les proviseurs des 141 lycées identifiés par les académies.

Il convient de souligner l'hétérogénéité des situations remontées par les académies quant à la durée des blocages (voire leur effectivité) et à la nature des perturbations, lesquelles ont toutefois en commun des phénomènes de violence.

1. Un mouvement urbain qui change de nature au retour des vacances de la Toussaint

Le mouvement lycéen a connu une propagation rapide et horizontale dès la troisième semaine de septembre 2026 avec des revendications qui se sont peu à peu précisées autour de problématiques de bâti scolaire (isolation, vétusté, sanitaires…), d'emplois du temps vécus comme dégradés par la réforme du lycée, de conditions d'apprentissage (effectifs des classes), de contrôle continu, de non remplacement des enseignants, de sélection et d'accès à l'enseignement supérieur avec une focalisation sur Parcoursup… En toile de fond, ce mouvement est aussi l'expression d'inquiétudes face à l'avenir (éco-anxiété, impact de l'intelligence artificielle…) de cette génération d'élèves qui a en outre connu la crise liée à la Covid-19.

Les situations de blocages durables et sensibles se polarisent aujourd'hui dans les centres-villes, les quartiers péricentraux et en périphérie des agglomérations, comme en témoignent les lycées signalés par les rectrices et recteurs.

Les lycées qui connaissent des perturbations persistantes sont entrés dans le mouvement dès la troisième semaine de septembre ou au tout début du mois d'octobre 2026, ce qui représente aujourd'hui cinq à six semaines de cours perturbés, en continu ou en discontinu, marqués par un absentéisme prononcé. De nombreux proviseurs redoutent une augmentation sensible des décrochages. L'enseignement en distanciel (mal outillé, souvent mal appréhendé par les enseignants et déclenché au gré des fermetures et réouvertures successives) n'a pas donné satisfaction ; cette modalité n'est en outre pas adaptée à certains types d'enseignement ou profils d'élèves, notamment dans la voie professionnelle. De plus, les cours en distanciel sont parfois perturbés par des menaces et des insultes proférées contre les enseignants, la sécurisation des classes virtuelles n'ayant pas toujours pu être assurée.

Dès le début du mouvement, une montée des tensions est perceptible dans certains lieux comme en témoigne la survenue d'incidents qualifiés par les proviseurs concernés comme étant « *jusqu'alors inconnus* » et d'une « *violence inégalée* » qui se sont produits dans quelques lycées où « *la bascule* » s'est produite très rapidement. De manière générale, de nombreux chefs d'établissement soulignent une évolution progressive vers des actes de violence commis majoritairement à l'extérieur avec des tentatives

[1] Liste qui n'avait pas vocation à être exhaustive et qui était laissée à leur appréciation.

[2] 38 CTIG et 26 inspecteurs généraux en renfort.

d'intrusion à visées de destruction. Toutefois, à ce stade du mouvement (octobre), les revendications se précisent et le dialogue reste possible, bien que parfois difficile lorsque les raisons du blocage ne sont pas bien définies. Des temps d'échanges avec les lycéens ou leurs représentants ainsi que des réunions des conseils de la vie lycéenne (CVL) sont mis en place, mais ils sont souvent rejetés par les bloqueurs qui en contestent la représentativité.

Au retour des congés d'automne, la cinétique du mouvement connaît une rupture. Si un reflux est constaté dans de très nombreux établissements après les annonces ministérielles, le mouvement repart dans un certain nombre de lycées où il s'enkyste et s'installe durablement dans la violence. Les proviseurs concernés notent un « *virage* », un « *durcissement* ». Les actions violentes et dangereuses se multiplient, à l'intérieur des lycées et non plus seulement à l'extérieur, faisant redouter le pire. Les atteintes aux biens et aux personnes sont en hausse ; on parle d'« *assauts* », d'« *attaques* » … Ces faits s'accompagnent parfois de cyberharcèlement envers les chefs d'établissement et de menaces directes, certaines *ad hominem*. Des proviseurs font état de discours extrêmement politisés dans un registre révolutionnaire avec remise en cause des principes de la démocratie représentative et de la légitimité de l'État. Le dialogue devient presque impossible avec cette minorité de lycéens souvent soutenus par leurs familles. La présence des forces de l'ordre est considérée comme essentielle en permettant la sécurisation des entrées mais se fait parfois au prix d'affrontements avec des manifestants cagoulés, très mobiles et très déterminés.

Actuellement, le mouvement s'autoentretient dans une dynamique contestataire marquée par une « *radicalisation* », voire un « *jusqu'au-boutisme* », dont la violence éclipse les préoccupations exprimées à l'origine. Certains chefs d'établissement redoutent que le mouvement ne se prolonge jusqu'à Noël ou qu'il ne connaisse des reprises au printemps à l'occasion des élections présidentielles, considérant que le terrain restera « *inflammable* » même s'il s'apaise et que « *la moindre étincelle pourra tout relancer* ».

2. Des facteurs endogènes et exogènes qui se combinent et favorisent les dynamiques de contestation ou de violences à l'œuvre

Les entretiens avec les chefs d'établissement font ressortir un ensemble de facteurs qui ont favorisé les blocages et leur installation dans la durée, dans un mouvement lycéen qui s'est radicalisé et qui s'autoentretient dans des dynamiques de perturbation dont les motivations se sont souvent éloignées des revendications initiales. Selon les établissements, ces différents facteurs se combinent et interagissent. Ils relèvent essentiellement de la configuration des établissements, de leur environnement (géographique, politique et social) et des réseaux sociaux qui, partout, jouent un rôle déterminant.

2.1. Des configurations d'établissement qui ont pu donner prise aux revendications, favoriser l'éclosion du mouvement et faciliter les blocages

2.1.1. Le bâti scolaire et les conditions d'apprentissage

L'état dégradé du bâti scolaire (vétusté, état des sanitaires, mauvaises isolations thermiques…) n'est pas une caractéristique commune aux lycées durablement perturbés, de nombreux proviseurs indiquant que leur lycée est en bon état, bien entretenu, voire pour certains, neuf ou rénové.

Pour autant, c'est une réalité dans plusieurs lycées qui, combinée aux conditions d'apprentissage (emplois du temps, effectifs des classes, contrôle continu…) a pu donner prise au mouvement dans sa phase de propagation en donnant de l'objectivité à la contestation qui commençait à s'exprimer avant de céder le pas aux revendications nationales (Parcoursup, poursuite d'études…). À titre d'illustration, dans des académies différentes, tel proviseur rapporte des températures extrêmes (42 °C l'été et un froid glacial en hiver) dans un lycée qui est une « *véritable passoire thermique* » ; tel autre décrit des rénovations datant de 2020 entachées de malfaçons (dysfonctionnement de 200 huisseries) dans un des bâtiments, les deux autres étant dans un état qualifié de déplorable avec la présence de rongeurs à l'internat ; tel autre encore mentionne des plafonds et installations électriques très dégradés ; tel autre enfin éprouve un sentiment d'abandon, ne voyant pas figurer son lycée dans la liste de ceux appelés à bénéficier de travaux urgents.

Le manque de certains personnels médico-sociaux (infirmières ou infirmiers, assistantes ou assistant sociaux, psychologue) est également mentionné parmi les revendications initiales.

2.1.2. Des architectures d'établissement qui se prêtent aux intrusions et aux situations de blocages durables

La topographie et l'architecture des établissements sont très souvent invoquées par les proviseurs comme éléments facilitateurs des blocages et des perturbations, décrivant des situations difficiles à contrôler et de nature à s'installer dans la durée.

Certains établissements occupent de vastes emprises foncières (plusieurs hectares parfois) avec de multiples entrées : ils se révèlent complexes à sécuriser. D'autres ne disposent pas de portail : ouverts sur la cité, ils sont plus sensibles aux intrusions. D'autres encore ont une entrée unique et étroite pour plus de 1 000 élèves. Enfin, la présence d'un vaste parvis au-devant de l'établissement a également permis les regroupements et la venue de groupes désireux d'affronter les forces de l'ordre.

2.1.3. La présence d'élèves politisés, souvent de bon niveau scolaire et issus de catégories socio-professionnelles favorisées

Les élèves impliqués dans les perturbations sont assez diversifiés. Cependant, plusieurs témoignages font état de la mobilisation rapide d'élèves issus de milieux favorisés dont les parents exercent des professions plus sensibilisées aux enjeux politiques (médias, intellectuels…) qui ont très vite donné localement une dimension politique au mouvement. Ces élèves sont fréquemment en lien avec des organisations politiques, étudiantes ou lycéennes et portent des revendications sur les moyens budgétaires, Parcoursup et l'ouverture de places dans l'enseignement supérieur. Un lycée mentionne un collectif lycéen très actif (avec des blocages fréquents les années précédentes), soulignant cependant que le mouvement avait pris une tournure pérenne inédite. Ces élèves ont en général un bon niveau scolaire. Certains ont eu une forte exposition médiatique sur des chaînes nationales de télévision.

2.1.4. La présence de personnels en empathie ou en soutien du mouvement, dont la loyauté envers l'institution peut dans certains cas être interrogée

La politisation des élèves s'inscrit souvent dans des établissements où des personnels (enseignants et AED[3] majoritairement) sont en empathie avec le mouvement, voire lui apportent un soutien direct. Cependant, ce n'est pas le cas partout. D'après plusieurs témoignages de chefs d'établissement, il est certain que, localement, des adultes ont conseillé les élèves pour structurer leur mouvement quand ils ne lui ont pas apporté un soutien plus ouvert manifesté par leur présence devant le lycée aux côtés des élèves (AED), mais il s'agit d'une minorité. Le soutien s'est plus fréquemment exprimé à l'interne en prônant l'absence de toute sanction, en ne notant pas les absents dans les cours « *pour ne pas casser le mouvement* », en refusant de faire cours pour deux ou trois élèves ou en demandant la fermeture du lycée, tout en condamnant les exactions. Il en a très souvent résulté des tensions dans les salles de professeurs.

Par ailleurs, le *turn over* des chefs d'établissement ou la nomination récente d'un proviseur a parfois pu constituer un élément de fragilisation dans la mesure où la précocité du mouvement n'avait pas permis d'établir des liens de confiance avec les élèves et les professeurs.

2.1.5. Des parents d'élèves, souvent divisés, mais dont une partie soutient ou accompagne le mouvement lycéen

Une fédération de parents d'élèves, la FCPE, a manifesté publiquement son soutien au mouvement lycéen[4], avec cependant localement des divisions entre les parents qui soutiennent activement le mouvement et ceux qui souhaitent l'apaisement et la sortie de crise, voire apportent leur soutien à l'équipe de direction. Des témoignages de chefs d'établissement font ressortir l'opposition de familles de la FCPE à la présence policière et mentionnent des réunions de parents avec des enseignants syndiqués. Des collectifs de parents se sont également montrés particulièrement virulents.

Si dans la très grande majorité des lycées, des parents ont manifesté activement leur soutien au mouvement, dans quelques-uns ils se sont tenus à l'écart du mouvement ou dans une position mesurée, voire ont été absents.

[3] Assistants d'éducation.

[4] Les témoignages ne permettent pas d'évoquer de manière précise les positions locales de la PEEP.

Il est également fréquemment fait mention de parents qui refusent de reconnaître la responsabilité de leur enfant (par déni ou par soutien aux causes ainsi défendues) et manifestent une attitude complaisante envers les lycéens, demandant l'absence de sanction et la non-prise en compte des absences. Cela a été durement ressenti par les proviseurs concernés, affaiblissant leur autorité et rendant plus difficile leur action.

Aujourd'hui, la demande est au retour à un fonctionnement normal des établissements avec, parfois, des tensions qui s'expriment à l'endroit des chefs d'établissement, leur reprochant de ne pas y parvenir.

2.2. Un mouvement lycéen qui trouve dans son environnement proche des éléments favorables à son amplification et à son installation dans la durée

Si à l'échelle de grandes villes, des traditions de mouvements contestataires peuvent représenter des facteurs favorables à l'expression de mouvements lycéens, c'est bien dans l'environnement de l'établissement que sont identifiés les facteurs qui sont soit à l'origine du déclenchement du mouvement, soit qui en expliquent la poursuite. Néanmoins, on retrouve aussi bien des lycées connus pour se mobiliser habituellement lors de mouvements sociaux que « *des lycées dont on n'entendait pas parler* » et dans lesquels la rentrée s'était bien passée.

2.2.1. Un environnement géographique et sociologique favorable

Dans l'environnement proche des établissements, trois éléments peuvent renforcer et amplifier les mouvements lycéens : des interactions entre lycées proches, des interactions avec des établissements d'enseignement supérieur, des interactions avec des quartiers sensibles.

2.2.1.1 Des établissements en interaction de proximité

La densité des établissements scolaires en proximité, qui est le propre des grandes métropoles, apparaît comme un facteur favorable à l'entretien du mouvement. À l'échelle d'un quartier de la ville, les interactions entre plusieurs lycées sont une source d'émulation et de « *challenge* » avec des groupes qui circulent d'un lycée à l'autre dans une dynamique de rotation des blocages, accentuant ainsi la volatilité et l'imprévisibilité des actions.

Par ailleurs, certains lycées sont situés sur le parcours des manifestations ou à proximité, créant des « *effets d'aubaine* » pour les bloqueurs tout en assurant une visibilité médiatique maximale, ce que confirme une note académique : « *la configuration des établissements conditionne l'exposition du mouvement (un site de centre-ville plus enclavé a été moins touché)* ».

2.2.1.2 La proximité de campus universitaires

La proximité de campus universitaires accroît également le phénomène et renforce la possibilité de blocages avec des étudiants organisés et politisés. Cet élément est un facteur amplificateur des mouvements lycéens. Cette proximité, incarnée dans des liens entre lycéens et étudiants, s'est traduite par des participations réciproques à des rassemblements ou des assemblées générales, et par la présence d'étudiants aux sorties des lycées, renforçant la dynamique contestataire et limitant les possibilités de régulation par un dialogue à l'échelle de l'établissement.

2.2.1.3 L'implantation du lycée dans des quartiers sensibles ou situés dans l'espace proche de l'établissement

Si les troubles sont le fait d'élèves, ils sont aussi le fait de jeunes extérieurs à l'établissement, non scolarisés ou déscolarisés, et de casseurs qui s'emploient à entraîner les élèves : ces groupes multiplient les tentatives d'intrusion, les tirs de mortiers et sont adeptes des affrontements avec les forces de l'ordre. Les fauteurs de troubles sont souvent ceux qui, en temps ordinaire, agressent ou rackettent les lycéens aux abords[5].

Cette situation concerne fréquemment des établissements situés dans des quartiers relevant de la politique de la ville, sans s'y limiter toutefois car les bandes de casseurs sont mobiles. Les troubles relèvent de violences urbaines dirigées contre les installations scolaires : démolition du portail, incendies ou tentatives d'incendie, actions violentes contre les personnels, notamment les équipes de direction au motif qu'elles représentent l'autorité et l'institution. Dans certains lycées, un lien est établi entre d'une part la violence dirigée contre les

[5] Une note académique cite l'expression « lève-tard » employée pour désigner ces jeunes qui ne viennent pas aux aurores pour installer le blocage.

locaux et les personnels et d'autre part les contextes de trafic : les désordres aux abords des lycées permettent de mobiliser des forces de l'ordre qui ne sont alors plus disponibles pour les interventions en lien avec les trafics dans les quartiers voisins. Une organisation très structurée est mise en place entre groupes de jeunes pour passer d'un lycée à l'autre en fonction de la circulation des forces de l'ordre, de façon que ces dernières soient constamment occupées. Dans un lycée, de jeunes adultes ont distribué depuis une voiture des mortiers aux élèves rassemblés sur le parvis, ce qui suggère, au moins dans ce cas, un approvisionnement organisé par des personnes extérieures. Il est même signalé des collectes en ligne pour financer l'achat de mortiers d'artifice.

2.2.2. Le rôle clé d'acteurs politiques

De très nombreux témoignages de chefs d'établissement font état de l'implication directe ou indirecte d'élus ou de groupes politiques, quelques-uns signalant la mise à disposition de locaux pour préparer les pancartes ou un appui logistique (sonorisations, micros, affiches). Les élèves d'un lycée auraient été reçus pendant les vacances d'automne à l'Assemblée nationale et disposeraient du numéro de téléphone portable de parlementaires. Des proviseurs considèrent que le soutien explicite de députés, de maires ou de conseillers municipaux a contribué à l'essor du mouvement et à sa dynamique.

Il peut s'agir aussi bien de partis politiques que de syndicats enseignants ou étudiants. Parmi les partis et mouvements, reviennent souvent LFI et Révolution Permanente, ces derniers étant vus aux abords de plusieurs établissements. Plusieurs lycéens impliqués dans le mouvement seraient liés à des organisations d'extrême gauche ou en auraient constitué des relais internes. La mise en relation avec la présence ou non de groupuscules et de mouvements radicaux mériterait d'être examinée plus précisément à l'instar du retour d'une académie qui mentionne « *la radicalité antérieure d'un réseau d'acteurs du territoire qui trouve une occasion de s'étendre* ».

Si ce soutien politique ne signifie pas un soutien explicite aux formes violentes que ce mouvement a pu prendre, la médiatisation et les soutiens apportés à ces lycéens plutôt politisés les ont confortés dans leurs actions. Une possible « *manipulation* » des élèves a pu être évoquée. Aujourd'hui, l'implication ostensible des responsables politiques est notablement moindre, soit parce qu'elle n'est plus nécessaire devant la reconduction auto-entretenue du mouvement par leurs auteurs, soit parce que ces adultes perçoivent la radicalisation récente de ce mouvement et commencent à s'en inquiéter.

2.3. Des dynamiques de blocage amplifiées par les réseaux sociaux

Les réseaux sociaux ont joué un rôle moteur dans l'essor et l'amplification du mouvement. Grâce à une communication rapide et décuplée, ils permettent aux acteurs de se mobiliser rapidement, de se coordonner et de lancer des actions conjointes.

Ils ont pesé lourdement sur la dynamique du mouvement et sur la violence des actions, installant une surenchère : « *il s'agit de rester dans la course* », « *il faut faire mieux, ou pire, que les lycées voisins* » … faute de quoi les vidéos « *floppent* ». Des « *tournois* » entre établissements sont organisés, à qui générera le plus de « *vues* » sur Internet.

Les réseaux sociaux servent aussi à appeler au « *blocus intérieur* ». De plus, ils « *enferment les élèves dans une bulle informationnelle* » et alimentent la haine envers les policiers, diffusant de très nombreuses vidéos pour dénoncer les « *violences policières* ». Aucune place n'est laissée au débat ou à la nuance. « *Il y a une telle haine que toute présence policière est considérée comme une agression* ».

Les réseaux sociaux offrent un appui logistique. Un chef d'établissement cite une conversation avec un partage des « *tâches* » : « *Je m'ennuie, viens me chercher. T'as du mortier ? Ouais, j'ai du matos. Tu t'occupes de l'alarme* ».

Ils colportent des rumeurs de tous ordres.

Ils ont facilité les relations entre élèves et acteurs politiques. Ces réseaux rendent poreuse la frontière entre intérieur et extérieur de l'établissement. Depuis le retour des vacances d'automne, en effet, une collusion entre élèves et individus extérieurs à l'établissement est de plus en plus fréquemment dénoncée.

2.4. Deux grands types de lycées se dégagent dans un mouvement qui touche des établissements aux caractéristiques sociales et scolaires très hétérogènes

Le mouvement concerne des établissements aux caractéristiques sociales et scolaires très diverses.

Parmi les lycées en situation de blocage persistant, des établissements très défavorisés côtoient des lycées très favorisés ainsi que le montrent leurs IPS[6].

Sur le plan des performances scolaires, telles qu'elles peuvent être appréciées par l'indicateur de valeur ajoutée[7] pour la réussite au baccalauréat, on trouve aussi bien des lycées défavorisés à valeur ajoutée positive que des lycées favorisés à valeur ajoutée négative, avec néanmoins une surreprésentation des lycées à valeur ajoutée négative au bac GT qui ne s'observe pas au bac professionnel[8].

Dans la diversité des situations durablement installées de blocages et de perturbations semblent émerger à grands traits deux dominantes :

- des lycées où la politisation des revendications et des acteurs constitue le moteur du mouvement ;
- des lycées où le sentiment de relégation, d'inégalité, renforcé par des difficultés d'orientation dans des filières non choisies s'exprime par des violences dirigées contre l'institution, souvent dans des contextes de quartiers sensibles qui parfois les favorisent.

3. Des effets profonds sur les personnels de direction et leurs équipes

3.1. Des situations de violence qui engendrent de la peur et une perte de sens

Les remontées académiques font état de plusieurs blessés parmi les personnels, victimes, parfois de manière délibérée, de tirs de mortiers, de jets de pierre… qui, dans les exemples cités, touchent toutes les catégories d'agents (personnels de direction, CPE, AESH[9], AED, enseignants, agents de service). Ces situations très impressionnantes ainsi que la violence inouïe de certaines exactions commises génèrent souvent de la peur chez les personnels.

Par ailleurs, les impératifs de protection des personnes et les questions de sécurité mobilisent totalement l'attention des chefs d'établissement au détriment de la dimension éducative et pédagogique de leurs missions. Ajouté aux agressions dont ils sont victimes et aux situations inédites auxquelles ils sont confrontés, ils connaissent une perte de repères et s'interrogent sur le sens de leur métier.

3.2. Un épuisement généralisé des personnels de direction dont la prise en compte est indispensable dans la durée

La crise affecte mentalement de nombreux agents. Elle produit un épuisement physique et psychologique des personnels de direction, majoritairement les proviseurs, qui affecte aussi, dans certains cas, les CPE et les équipes de vie scolaire.

L'épuisement physique résulte en premier lieu de l'amplitude de leurs journées de travail[10] depuis plusieurs semaines. Il est également causé par un sommeil altéré et l'hypervigilance (liée à un état d'alerte permanent) que vivent particulièrement les proviseurs dont l'établissement a été l'objet d'attaques et de violences, encore plus quand ils ont été eux-mêmes visés par des tirs de mortier.

Les proviseurs connaissent un épuisement psychologique dans cette crise qui expose particulièrement leur profession :

---

[6] IPS : indicateur statistique créé par la DEPP (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance) pour mesurer le profil socio-économique et culturel des élèves dans un établissement. Plus il est élevé, plus l'établissement accueille un public favorisé.

[7] Indicateur qui mesure, au-delà des seuls taux bruts à l'examen, l'apport propre d'un lycée à la réussite de ses élèves au baccalauréat en prenant en compte sa composition sociale et le niveau des élèves à l'entrée en seconde.

[8] Au bac GT, 50 % de lycées ont une valeur ajoutée négative, 22 % sont neutres et 14 % une valeur ajoutée positive. Au bac pro, les taux sont respectivement de 36 %, 40 % et 24 %.

[9] Accompagnant d'élèves en situation de handicap.

[10] De 6h30/7h jusqu'à 21h ou au-delà, comme cela est notamment souligné dans plusieurs notes académiques.

- Ils sont insultés frontalement ou via des tags aux abords de l'établissement ; ils sont menacés sur les réseaux sociaux (images insultantes générées par IA, « *tête mise à prix* ») ; ils sont traités de « *proviseurs-collabos* », accusés de « *pactiser avec la police* » …
- Ils pâtissent d'une inquiétante perte d'autorité, qui porte atteinte à la dignité de leur fonction ;
- Ils peinent à comprendre le caractère débridé d'actions très violentes qui révèlent une certaine déréalisation et une perte de conscience de la gravité de leurs actes par leurs auteurs ;
- Ils vivent la pression quotidienne de la prise de décision dans l'urgence et sont confrontés à des situations très volatiles et totalement imprévisibles ;
- Ils portent la responsabilité de la sécurité de la communauté éducative lorsque l'établissement reste ouvert ;
- Ils sont « pris en étau » entre les parents qui exigent la reprise des cours, ceux qui demandent le passage en distanciel, les professeurs qui se disent « *démunis* » … ; ils sont mis en cause (par des parents, des élèves, les médias, etc.) alors qu'ils font le maximum pour assurer la sécurité des élèves et la continuité des enseignements.

Il importe de prendre toute la mesure de la gravité de l'état physique et mental actuel de nombreux personnels, au premier rang desquels les proviseurs et leurs adjoints qui se disent, dans les entretiens avec les inspecteurs généraux, « *usés* », « *entre épuisement et écœurement* », « *à la limite de la rupture* », « *en détresse* » … et qui tiennent bon malgré tout. Or, en doctrine de gestion de crise, une rotation des équipes est toujours prévue, ce qui ne s'applique pas ici aux proviseurs et justifie l'expression d'une alerte.

Il convient également d'être très vigilant sur les effets différés de l'épuisement et les risques graves sur la santé physique et mentale des personnels concernés.

3.3. Si l'adversité peut générer de la cohésion, des fractures sont apparues ou se sont renforcées au sein des équipes éducatives

La cohésion des équipes éducatives est soulignée dans plusieurs établissements, parfois dans l'effroi partagé devant la violence de certains actes dirigés contre le lycée. Elle permet à la direction, ainsi qu'à des personnels éprouvés, voire traumatisés, de tenir. Dans tel lycée, la crise a renforcé la cohésion de l'équipe de direction élargie, dans tel autre les enseignants « *se révèlent* ».

Cette unité n'est pas générale et des scissions sont tangibles dans de nombreuses salles des professeurs, entre les enseignants qui soutiennent le mouvement (voire encouragent la mobilisation) et ceux qui demandent un retour à la normale. Cela peut être source de tensions vives et d'invectives. Ces fractures qui pèsent sur le fonctionnement des établissements et nuisent à la continuité pédagogique mettent aujourd'hui à mal la capacité des établissements à apporter une réponse collective, et questionnent la possibilité de reconstruire un collectif soudé et cohérent au service de la réussite des élèves.

3.4. Un accompagnement crucial des personnels

Les académies ont diffusé les informations relatives aux dispositifs d'écoute (MGEN notamment) à destination de l'ensemble des personnels et déploient autant que possible les EMAS[11] mais, l'essentiel des informations ayant été collectées auprès des proviseurs, c'est surtout l'accompagnement qui leur est apporté par les équipes académiques, ou qu'ils appellent de leurs vœux pour éviter de se sentir trop seuls, qui a été mis en lumière.

L'accompagnement humain des équipes de direction pendant la crise, notamment par les recteurs eux-mêmes se rendant sur le terrain ou animant des visio-conférences pour écouter les chefs d'établissement, recueillir leurs attentes et les soutenir, constitue un appui essentiel salué.

Plus globalement, l'appui apporté par les services académiques, les inspecteurs (IA-IPR EVS[12] notamment) et les DSDEN[13], souvent avec une implication forte des DASEN, est vécue comme déterminante en tant qu'aide

[11] Équipe mobiles académiques de sécurité.

[12] Inspecteurs d'académie, inspecteurs pédagogiques régionaux de la spécialité établissements et vie scolaire.

[13] Directions départementales de l'éducation nationale ; DASEN : directeur académique des services de l'éducation nationale.

à la décision dans un lien de confiance et comme étant « *ce qui permet de tenir* ». L'importance de cet accompagnement est particulièrement soulignée quand l'académie a été confrontée à l'enchaînement de trois crises[14] en six mois (Nantes, Toulouse).

Au regard des éléments mentionnés supra (en particulier les effets actuels et différés de l'épuisement des personnels, la fracture des équipes éducatives, le besoin de reconstruire les communautés éducatives), et alors que les échéances ponctuant le calendrier de l'année scolaire (examens, dossiers Parcoursup, etc.) et de la vie des établissements (processus budgétaire, etc.) se profilent, l'accompagnement post-crise des équipes de direction apparaît également indispensable.

4. Des besoins convergents qui appellent des réponses différenciées dans le temps

Les besoins exprimés par les chefs d'établissement convergent d'une académie à l'autre : dans l'immédiat, ils portent sur la sécurité des établissements, sur une doctrine de décision claire et univoque et sur les moyens de tenir dans la durée ; à la reprise des cours, sur le rattrapage et le dialogue ; à plus long terme, sur la reconnaissance de leur engagement, la capitalisation de l'expérience et la reconstruction de la cohésion de l'ensemble de la communauté éducative.

Par ailleurs, plusieurs proviseurs considèrent que les réponses aux besoins qu'ils expriment relèvent moins du niveau académique que de l'échelon national.

4.1. Dans l'immédiat, les chefs d'établissement demandent à être protégés, guidés et relayés

Les besoins exprimés pour faire face à la situation actuelle portent sur six points :

- **Une présence préventive et prévisible des forces de l'ordre** : c'est l'attente première dans la quasi-totalité des académies. Les proviseurs la souhaitent dès avant l'arrivée des élèves, maintenue jusqu'à l'apaisement et assurée par des équipes stables et formées à l'intervention auprès de mineurs. Plusieurs notes évoquent une demande de coordination à l'échelle du bassin, les groupes mobiles de manifestants se reportant sur les lycées restés ouverts.

- **Une présence d'adultes à l'intérieur des lycées** : depuis la reprise du 2 novembre, les équipes redoutent les tirs de mortier dans les locaux. Les proviseurs demandent des renforts aux moments sensibles (équipes mobiles de sécurité, brigades régionales), un protocole propre à ces situations, la réparation rapide des accès et, pour certains, la vidéoprotection intérieure. Ils relèvent que le confinement prévu par le plan particulier de mise en sûreté (PPMS) se révèle inadapté à ce type d'agression.

- **Une doctrine claire d'ouverture, de fermeture et de passage à un enseignement distanciel** : les chefs d'établissement souhaitent garder l'initiative des décisions affectant le fonctionnement de leur lycée, obtenir un accord rapide de la hiérarchie et une visibilité sur plusieurs jours, pour sortir du « *stop and go* ». Ils attendent par ailleurs un soutien explicite à leurs décisions, aux sanctions engagées et aux plaintes déposées à leur initiative.

- **Une réponse disciplinaire et pénale rapide** : plusieurs proviseurs souhaitent le dépaysement ou la départementalisation des conseils de discipline, des délais raccourcis et une information en retour de la police et de la justice après les interpellations, afin de rompre le sentiment d'impunité.

- **Des renforts humains pour tenir** : les demandes portent sur la vie scolaire, les remplacements, une relève temporaire des équipes de direction par des personnels de direction expérimentés ou de jeunes retraités, et un allègement des tâches administratives et des enquêtes institutionnelles, jugées « *maltraitantes* » dans le contexte actuel.

- **Une communication nationale ajustée** : plusieurs proviseurs jugent que l'annonce d'un nombre décroissant de lycées bloqués a pu nourrir une forme de surenchère de la part des manifestants.

[14] Canicule, cyberattaque, mouvement lycéen.

4.2. À la reprise, les besoins portent sur le rattrapage, le dialogue et des réponses datées

Pour accompagner le retour en classe, les chefs d'établissement expriment six besoins :

- **Un rattrapage pédagogique outillé et financé** : les proviseurs demandent l'appui de proximité des inspecteurs territoriaux (IA-IPR et IEN ET-EG[15]), des moyens pour des stages de réussite ou des enseignants en surnombre sur les enseignements de spécialité. Ils demandent également un cadre pour adapter le calendrier des évaluations, pour prendre en compte les absences et pour garantir la production de notes destinées à alimenter Parcoursup, tout en prévenant le risque d'une « *course à la note* ». À cet égard, plusieurs établissements ont déjà pris l'initiative de semestrialiser l'année.
- **La prévention du décrochage** : c'est le principal point de vigilance identifié par les chefs d'établissement au titre de la sortie de crise. Le risque de décrochage concerne en premier lieu les élèves de seconde et les élèves les plus fragiles.
- **Le soutien en santé mentale des élèves et des personnels** : les proviseurs souhaitent une prise en charge structurée, au-delà des cellules d'écoute mises en place.
- **Une parole lycéenne à refonder** : la crise révèle le défaut de légitimité des délégués et des CVL, contournés par les bloqueurs. Les pistes avancées sont l'élargissement du dialogue à tous les délégués, la formation des élus lycéens et un budget confié aux CVL avec, le cas échéant, une participation des régions.
- **Le suivi des réponses aux demandes matérielles** : les attentes portent sur le bâti, le confort thermique, les sanitaires et la restauration. L'absence de calendrier précis est identifiée comme l'un des principaux facteurs de reprise du conflit.
- **Des signaux nationaux sur l'accès à l'enseignement supérieur** : certains proviseurs souhaitent des annonces sur Parcoursup, comme le retrait de la mention du lycée d'origine, et sur l'offre de places dans l'enseignement supérieur.

4.3. Après la crise, reconnaître, capitaliser et prévenir une reprise du mouvement redoutée au printemps

Les chefs d'établissement demandent une attention durable à leur santé, pour prévenir les décompensations différées. Ils attendent également des mesures de reconnaissance de leur engagement (promotions, gratifications, courrier, etc.) et une régulation de leur temps de travail tenant compte de la charge supportée au cours des dernières semaines.

Par ailleurs, le besoin d'un retour d'expérience, partagé avec les préfectures, est fréquemment évoqué, de même que l'élaboration d'un vadémécum de gestion de crise et la mise en place d'une formation obligatoire des personnels de direction.

Enfin, les chefs d'établissement appellent à reconstruire le collectif, y compris par un rappel des obligations et responsabilité professionnelles de certains personnels (noter les élèves absents, assurer les cours même lorsqu'il y a très peu d'élèves…).

Dans plusieurs académies, les chefs d'établissement ont fait état de leur crainte d'une reprise du mouvement à l'approche de l'élection présidentielle, ce qui renforce le besoin de disposer de mesures de prévention.

[15] Inspecteurs de l'éducation nationale (enseignement général, enseignements techniques) de la voie professionnelle.

5. Quelques propositions et recommandations de la mission

Au terme de l'analyse de ces besoins, la mission propose sept mesures qui prolongent et complètent les demandes des chefs d'établissement. Elles visent à favoriser la reprise des cours, à répondre aux attentes exprimées et à tirer les enseignements de cette période :

- **Arrêter une doctrine nationale de gestion des blocages et des intrusions**, déclinée par bassin (critères d'ouverture, de fermeture et de passage à un enseignement à distance ; délai de validation par l'autorité académique (DASEN ou recteur) ; protocole « *engins pyrotechniques à l'intérieur* » articulé au PPMS…) ;
- **Sécuriser juridiquement** trois points :
  - les obligations de service des enseignants en cas d'enseignement à distance,
  - le service fait lorsque le lycée est bloqué,
  - les conditions de légalité des arrêtés interdisant les regroupements aux abords des établissements (cf. suspension par le tribunal administratif de Strasbourg, le 5 novembre, des arrêtés préfectoraux pris dans le Bas-Rhin).
- **Constituer une réserve académique de cadres mobilisables** (personnels de direction expérimentés ou retraités, IA-IPR EVS…) et permettre **l'intervention temporaire des assistants de prévention et de sécurité (APS) hors de leur établissement d'affectation** ;
- **Organiser la veille des réseaux sociaux et le partage d'informations** aux différents niveaux (national, académique, EPLE…), et systématiser le signalement des appels à la violence (article 40 du code de procédure pénale, plateforme PHAROS) ;
- **Élaborer et suivre jusqu'à la fin de l'année scolaire un tableau de bord post-crise** afin d'assurer le suivi de plusieurs indicateurs : absentéisme, décrochage, départs vers l'enseignement privé ou le CNED, arrêts de travail, réponses aux demandes de protection fonctionnelle… ;
- **Conduire, après la phase aiguë, un retour d'expérience** à tous les échelons, y compris national, associant les préfectures et les régions, afin d'anticiper les échéances à risque des prochains mois (conseils de classe, Parcoursup, campagne présidentielle…)
- **Renforcer et, le cas échéant, adapter la formation des personnels de direction à la gestion de crise**, notamment la communication avec la communauté éducative (personnels, parents, élèves …).



Stéphane AYMARD



Marie-Caroline BEER



Catherine BIAGGI



Françoise JANIER-DUBRY



Jean-Marc MOULLET



Erick ROSER